

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

rmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

iologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

que :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

ducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

taire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

adie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 8057 Société :

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : SALAMI FAYAD

Date de naissance : 22/06/153

Adresse : Résidence Firdaous - CASABLANCA

Tél. : 06 61 33 87 61 Total des frais engagés : 1671,00 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 02/07/2020

Nom et prénom du malade : SAID AOUYAD Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : B.P.C.O gencée

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le 02/07/2020

Signature de l'adhérent(e) : [Signature]

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
02/07/2020	5	250 DH		<i>M. AMRANI ENCLASSE</i> Mémo-Phisiologue et Allergologue Résidence Fixe Casablanca RDC - 0522 89 02 02 Tel : 0522 89 02 02

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<i>HARMACIE SIDI ABDERRAHMANE SKIRÉD DJ Roukia 15 - Rue Kergomar Résidence Ambar - Casablanca Tél. 022 79 79 01</i>	02/07/2020	1421.00 <i>HARMACIE SIDI ABDERRAHMANE SKIRÉD DJ Roukia 15 - Rue Kergomar Résidence Ambar - Casablanca Tél. 022 79 79 01</i>

ANALYSES - RADIographies

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan d

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	CÖEFFICIENT DES TRAVAUX

O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU CÖEFFICIENT MASTICATOIRE	MONTANTS DES SOINS
	H 25533412 21433552 00000000 00000000 D 00000000 00000000 35533411 11433553 B	

O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU CÖEFFICIENT MASTICATOIRE	DATE DU DEVIS
	H 25533412 21433552 00000000 00000000 D 00000000 00000000 35533411 11433553 B	

O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU CÖEFFICIENT MASTICATOIRE	DATE DE L'EXECUTION
	H 25533412 21433552 00000000 00000000 D 00000000 00000000 35533411 11433553 B	

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur AMRANI HENCHI SAIDA

الدكتورة عمراني حنشي سعيدة

Pneumo - phtisiologue
Maladies Respiratoires et Allergiques

Asthme, Rhinite, Tuberculose Ronflement et Apnées du Sommeil

Adultes et Enfants

Ex Médecin au CHU Ibn Rochd
Et Hôpital Moulay Youssef



طبيبة سابقة بالمستشفى الجامعي ابن رشد ومستشفى مولاي يوسف

الدار البيضاء، في Casablanca, le ٢٤.٠٤.٢٠٢٣

الدار البيضاء، في

R. Shrivastava

Yekholene 2 ccs/150 ml sucre
400 ml eau

gutsp 180 g 200 g

Tavanic 50

Aspirin 75

Dexorad

Aspirine

Silnox 120

Sed 250 mg mi

Dr. AMRANI HENCHI SAIDA
Pneumo-Phthisologue et Allergologue
Résidence Firdous, GH26A
RDC - DASABLANCA
Tels: 05.22.89.02.02

CHAPRAKCI SIDI ABDERRAHMANE
CPT DR J. ROUILLER
Dr. M. Kergomar
Dr. M. Farid Casablanca
02 21 79 79 01

DR. AMRANI HENCHI SAIDA
Pneumo-Phthisologue et Allergologue
Résidence Fineous, GH25A
RDC - CASABLANCA
Tél: 05 22 89 02 03

3
122 ABDELLAH BRAHMANE
ROUTE 12
Kemonef Casablanca
12-7-79
B

شارع ام الربيع - اقامة الفردوس - مجموعة هـ ٢٥١ - الطايف السفلى - الدار البيضاء - الهاتف : ٠٥٢٢٨٩٠٢٠٢

Boulevard Oum Rabii, Résidence FIRDAOUS, Groupe H25 A, Rez de chaussée - Casablanca - Tél.: 05 22 89 02 02

GlaxoSmithKline
Maroc
Ain El Aouda
Région de Rabat



VENTOLINE 100 mcg
Aérosol 200 doses
PPV 45,30 DH

الدواء

NOVARTIS

PPV : 843,00 DH



6 118001 031481

Sanofi-aventis Maroc

Route de Rabat-R.P.1,

Ain sebaâ Casablanca

Tavanic 500mg, cp pel b7

R.P.V. : 205,00 DH



6 118001 080830

269P44

ID : 644244
GlaxoSmithKline Maroc
Ain El Aouda
Région de Rabat
PPV : 83,70 DH
6 118001 140237

STILNOX® CR 12,5 mg

28 comprimés
à libération contrôlée



6 118000 061823

STILNOX® CR 12,5 mg
28 comprimés
à libération contrôlée



6 118000 061823